



LE CSE, C'EST QUOI ?

Le Comité Social et Économique, issu de la réforme du Code du travail (ordonnances Macron), a succédé aux CDEP, CHSCT et DP. Dans des conditions moins favorables aux représentants du personnel, il reprend les prérogatives des trois précédentes instances. C'est un lieu d'information et de débat sur les politiques de notre département et de l'entreprise. Les avis émis par le CSE restent cependant consultatifs.

Les élus sont des collègues que vous pouvez par conséquent consulter sur les questions d'organisation, de conditions de travail et de sécurité. Ils sont 44 (titulaires et suppléants), mais seuls 22 siègent en séance. C'est le moment central autour duquel l'activité du CSE s'organise. Le bureau administre le CSE et anime le travail collectif.



LES COMMISSIONS

Les interventions des élus sont nourries par le travail de trois commissions obligatoires : les commissions économique, Formation professionnelle, Égalité professionnelle (entre les femmes et les hommes) ; et une quatrième, facultative mais indispensable à GDI : la commission Nouvelles technologies. Ces quatre commissions pluralistes sont respectivement présidées par Luc Nayroles, Pascal Lambert, Frédérique Touboul et David Lecler.



LA NOUVELLE

Partie intégrante du CSE, la commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) a pour lourde charge de remplacer à GDI les deux CHSCT disparus. Ils étaient forts de 12 élus pour veiller au respect des règles de sécurité établies par l'employeur. La nouvelle la CSCT est composée de 5 élus seulement et souffre de moyens réduits. Elle a néanmoins déjà diligemment plusieurs enquêtes et déposé (à la Voie) 5 droits d'alertes en à peine 6 mois.

La commission est présidée par la direction ; Christian Parot (CGT) en est le secrétaire.

VOS REPRÉSENTANTS

LE BUREAU

Eric TURBAN
secrétaire du CSE
→ CGT, élu titulaire
Luc NAYROLES
trésorier
→ CGT, élu titulaire
François DELGADO
→ UNSA, élu suppléant
Jean-René MORVAN
→ CGT, élu titulaire
Christian PAROT
→ CGT, élu titulaire

ÉLUS TITULAIRES

Tarris Lawson
ANDET-ASSANA
→ CGT
Jamel AMOUNI
→ SAT
André BAZIN
→ CGT
Benjamin BROUCHET
→ CGT
Wady DEBBABI
→ SAT
Laurent DUMYZC
→ UNSA
Yves-Didier COUSSEAU
→ CGT
Sébastien GAJEK
→ CGT
Christophe HARDY
→ CGT
Pascal LAMBERT
→ CGT
David LECLER
→ CGT
Bruno LESPÉ
→ CGT
Benoît LUCAS
→ CGT
Sandrine MATEOS
→ CGT
Nicolas PRIEUR
→ CGT
Jean RODRIGUES
→ CFE-CGC
Sylvain ROUSSEL
→ UNSA
Frédérique TOUBOUL
→ UNSA

ÉLUS SUPPLÉANTS

Jérôme ANDRIEUX
→ CGT
Sébastien BOLDIN
→ CGT
Stéphane BONNENFANT
→ CGT
Julien-Pierre FENART
→ CGT
Carole HENRION
→ CGT
Fabrice KELLER
→ CGT
Sébastien LESGENT
→ CGT
Valentin LERENDU
→ CGT
Jacky LESCOP
→ CFE-CGC
Sébastien LIOT
→ CGT
Paulo LOPES
→ CGT
Jean-Claude MARQUES
→ UNSA
Marc MURATI
→ CGT
Teddy PELLETIER
→ SAT
Rudy ROMERO
→ CGT
Demba SEMEGA
→ CGT
Aude SIMON
→ CFE-CGC
Stéphane TONDUT
→ CGT

REPRÉSENTANTS SYNDICAUX

CGT : Céline CASSOU
UNSA : Aurélien AZOULAY
CFE-CGC : Alex BOUCHAFA

LE JOURNAL DES ÉLUS DU COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE DE GDI N°1 - DÉCEMBRE 2019

Directeur de la publication : Eric Turban ;
Comité de rédaction : Bruno Lespé, Valentin Lerendu ;
Conception éditoriale : Nicolas Duffour ;
Direction artistique et mise en page : Denis Pichelin ;
Photos : les agents eux-mêmes ;
Impression et distribution par le CSE.



LE JOURNAL DES ÉLUS DU COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE DE GDI N°1 - DÉCEMBRE 2019



C'EST ÇA L'AVENIR ?

Déménagements, précipitation
et déshumanisation (p2)



à lire aussi
Ça chauffe à la Voie ! (p3)

RETRAITES ET TRANSFORMATIONS

ÉDITO

L'actualité est bien sûr dominée par le combat pour nos retraites et contre une réforme qui fragilise davantage le système solidaire construit à la Libération. Cette question fondamentale s'ajoute à d'autres problématiques menaçant notre quotidien au travail. Depuis plusieurs mois, les élus de GDI sont mobilisés par le Projet de transformation des ingénieries, sorti inopinément du chapeau de la direction.

Le Comité Social et Économique central (CSEC, successeur du CRE) a imposé une expertise sur les orientations, le remembrement des organisations

et l'accompagnement social. Les résultats sont attendus début 2020 ; nous les partagerons grâce au petit journal dont vous avez entre les mains le premier numéro. Tous les trimestres, nous espérons ainsi rendre accessibles les questions abordées au CSE – aujourd'hui celui de GDI, bientôt celui de RATP Infrastructures. L'expertise commence, mais la direction a depuis longtemps décidé d'imposer ses conclusions. Dès le 1er janvier, le nouveau département RATP Infrastructures réunira les ex GDI, ING et (pour partie) MOP. La même précipitation est à l'œuvre dans les réorganisations et les déménagements. Et comme vous le lirez page suivante, c'est très préoccupant. **Éric Turban | secrétaire du CSE**



ÇA DÉMÉNAGE !

Dans la précipitation, avec beaucoup de questions sur les futures conditions de travail.

Dans le contexte du projet de Transformation des ingénieries, les grandes manœuvres ont commencé. Rendez-vous le 13 décembre à Val-Bienvenue pour les collègues des fonctions support et RH. Ceux de l'unité ESO rejoignent Belledonne-Chartreuse jusqu'en février. Désormais, chacun est censé connaître ses nouveaux lieu et poste de travail. Il était temps ! À la fin de l'été, avec les réorganisations de services, certains ignoraient encore leur sort.

Beaucoup d'inconnues demeurent, qui nourrissent des craintes légitimes. Vendu comme « le paradis sur terre », l'immeuble Val-Bienvenue a été réfléchi exclusivement en fonction des spécificités de ING et MOP. Tandis que les équipes de ESO sont priées de ne pas prendre racine dans leur nouvel environnement car, dans un peu plus de deux ans, il faudra plier bagage pour le bâtiment Estérel (a priori ! car les incessantes réorganisations réservent bien des surprises...).

Les débuts au chausse-pied à Belledonne-Chartreuse donnent aussi le ton : l'espace est une denrée rare que la direction calcule au plus serré. L'open-space, voire le flex-office (pas de bureau dédié), sont le nouvel horizon. Tant pis si toutes les études montrent que la déstructuration des espaces nuit à l'efficacité et à la qualité de vie au travail. Dans un open-space, on n'est pas AVEC, mais les uns SUR les autres.

Les 2200 postes de travail prévus à Val-Bienvenue sont encore loin d'être occupés, et tout le monde s'est vu attribué un bureau fixe et un ordinateur... portable. Mais demain ?

C'EST DIT !



CÉCILE (CHARGÉE D'ÉTUDES ET DE MÉTHODES, ESO)

« C'EST LE GRAND FLOU.

Pas d'infos, donc des bruits de couloir. On devrait déménager à Chartreuse, mais on ne sait toujours pas quand. Apparemment pour des petits bureaux (on a vu le plan de l'étage), ce qui est mieux qu'un open-space. En revanche, la capacité des armoires techniques pose question. De nous mêmes, nous sommes allés voir sur place. Franchement, je ne suis pas pressée de quitter Jorasses ! »



CAROLE (CONTRÔLEUR DE GESTION DE PROJET, ESO)

« PORTABLES, CLAVIERS... C'EST À NOUS DE DÉMÉNAGER NOTRE INFORMATIQUE.

Nos 4 cartons (max) sont censés nous attendre à Val-Bienvenue. Les espaces de rangements sont réduits au minimum. Finies les cafetières ou les bouilloires, il y a une « tisanière » par étage où on s'inquiète déjà des odeurs de nourriture. Plus de téléphones, mais des casques branchés sur les ordinateurs portables... Derniers arrivés sans avoir eu voix au chapitre, les collègues ne sont pas contents.»



C'EST DIT !



ANTHONY, MIKE, FABRICE (ACMAV LA VILLETTE)

« QUAND LA JOURNÉE EST FINIE, ON NE RESTE PLUS.

Quelles que soient les températures, les intempéries, on donne tout et on ne reçoit rien. Alors à présent on fait le boulot pour lequel on est reconnu, pas davantage. Ce n'est pas à nous de combler les carences en effectifs, en matériel, en compétences.»



TEDDY (POSEUR DE VOIE, LA VILLETTE NUIT)

« LES RELATIONS SONT ÉLECTRIQUES, LE CLIMAT SOCIAL ÉPOUVANTABLE.

Les problèmes non résolus deviennent explosifs à la première étincelle : surveillance des chantiers, manque de moyens... Et la direction joue un jeu trouble. Les amplitudes horaires vont être modifiées ; on ne nous dit rien, mais on a bien compris que, comme à République, on va aussi passer à la casserole.»

COUPS DE CHAUD À LA VOIE !

La température monte dans tous les attachements.

À Massy, puis Nanterre, la Villette, République, nuit, jour... ça craque de partout, on « dépose le sac ». C'est le résultat d'années pendant lesquelles la direction s'est contentée de raccommoder en douce ici ou là et, surtout, d'essayer de noyer le poisson. D'années de réorganisations fragilisant les collectifs et les ambiances de travail. Par exemple à la Villette, sorte de cathédrale de béton où on ne se parle (presque) plus que par interphone.

C'est également lié à l'arrivée d'un nouveau directeur d'unité, décidé à mettre au pas les agents et à plat tous les problèmes. Chiche ? Encore faudrait-il rencontrer, écouter les équipes, et avoir de quoi répondre aux revendications autrement qu'en réclamant toujours plus de productivité.

Les agents demandent de la considération, mais aussi des preuves de celle-ci. Par exemple, les agents de conduite et de manœuvre (ACMAV) de la Villette (jour) n'assument désormais plus que le travail d'opérateur qualifié, revendiquant a minima

la reconnaissance de technicité qui

leur est refusée (les cadres et les maîtrises « finissent » les trains).

Leurs déroulements de carrière sont à la traîne et les évolutions bouchées tandis que les problèmes s'accumulent. Dont, aux dernières nouvelles, une exposition pendant 6 ans au glyphosate à cause de pulvérisations de désherbant.

Tous attendent davantage que de belles paroles



Question de sécurité

223 ACCIDENTS DU TRAVAIL

C'est le total au 30 octobre pour le département (127 Voie, 61 TDE, 17 CT, 14 ESO, 4 FC). Avant le bilan annuel, ce point d'étape est très inquiétant. La commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) relève que les secteurs où le climat social est le plus dégradé sont particulièrement impactés. C'est un symptôme : les agents paient les pots cassés. À mi-année, le taux de fréquence à la Voie correspondait par exemple à un accident du travail tous les deux jours ! Dès juin, le taux de fréquence fixé par GDI pour toute l'année 2019 était déjà dépassé.

Pour couronner le tout, l'analyse des accidents de travail réalisée par la méthode de l'Arbre des causes (ADC), régie par une Instruction Département n'est plus du tout respectée. Pourtant, quand un agent ne respecte pas un texte réglementaire, le plus souvent il est sanctionné... « Faites ce que je dis, pas ce que je fais ! »

